



Compte Rendu de l'Assemblée générale du 5 décembre 2024

PRESENT(E)S

- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Pierre TISSERAND
- M. Alain DUTHOIT
- M. Claude ROUZE
- Mme Monique WASELIN
- ACTR Artois 3 présents
- ACTR Aisne 5 présents
- ACTR Lille Flandre 2 présents
- (a) procuration à M DAMELINCOURT
- (b) procuration à M ROUZE

EXCUSE(E)S

- M. Francis DE BLOCK (a)
- Mme Josie DE BLOCK (b)
- M. FOUTRY
- ACTR Abbeville

M. Damelincourt, Président, ouvre la séance en remerciant les membres présents et en leur souhaitant la bienvenue. Il invite la secrétaire à faire le point sur les personnes excusées, le quorum et l'ordre du jour.

Sont excusés M et Mme De Block qui ont donné procuration respectivement à MM Damelincourt et Rouze ainsi que l'ACTR d'Abbeville, absence en lien avec le repas de fin d'année qui s'est déroulé hier. M Foutry est également excusé mais a communiqué des éléments relatifs au site internet de la Fédération.

Concernant le quorum, la secrétaire précise que s'il correspond à 50 % de membres présents ou représentés pour l'Assemblée générale il nécessite 2/3 de membres présents ou représentés pour permettre l'adoption des modifications statutaires. Aucun point de l'ordre du jour ne relève de cette disposition.

L'Assemblée générale compte 47 membres, 17 membres sont présents ou représentés soit 36 %. Le quorum n'étant pas atteint, la séance est suspendue et conformément au règlement intérieur reprendra dans 15 minutes.

La séance reprend à 11h.

La secrétaire rappelle l'ordre du jour :

- 📄 Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale du 27 octobre 2023
- 📄 Rapport moral du Président
- 📄 Présentation des comptes et bilan 2023 par le Trésorier
- 📄 Vie des Associations et site internet
- 📄 Cotisation 2025
- 📄 Salon Senioreva 2024
- 📄 Questions diverses.

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale du 27 octobre 2023

Le compte-rendu a été diffusé, mis sur le site en novembre 2023 et remis sur table.

Le Président soumet à l'approbation le compte-rendu de l'Assemblée générale du 27 octobre 2023 et demande s'il y a des observations.

→ *Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion de l'Assemblée générale du 27 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.*

Rapport moral et d'activité du Président

Le Président rappelle que la Fédération des ACTR a été mise en place il y a une trentaine d'années pour soutenir et coordonner les ACTR réparties dans la région, aujourd'hui nommée Hauts de France.

La fédération a compté jusqu'à 13 associations et plus de 4000 adhérents. Différents facteurs ont fait que subsistent depuis quelques années, 4 associations animées de la volonté d'apporter une réelle animation à la vie de plus de 800 adhérents.

La pluralité de l'offre, la Covid, la difficulté au sein des bénévoles de passer de la participation à l'engagement, sont des éléments explicatifs de cette évolution.

Il remercie les Associations pour leur généreuse implication, pour les efforts déployés visant à proposer des destinations et sorties nouvelles attrayantes et maintenir les activités attendues par les adhérents.

Toutes vos actions visent à lutter contre l'isolement et à ralentir les effets du vieillissement.

Le Président fait état des différentes assemblées générales qui se sont tenues en 2024

Assemblées générales	Lens	23/03
	Abbeville	11/04
	Saint-Quentin	28/05
	Lille	17/10

A chacune d'entre elles, la Fédération a été invitée et représentée de même qu'étaient présents le plus souvent des élus ou représentants des municipalités témoignant de leur soutien se traduisant notamment par le prêt de salles.

Ces assemblées générales ont réuni près de 75 % des adhérents dans le cadre de moments constructifs, au travers d'échanges autour des ressentis et perspectives, et festifs.

Ces assemblées générales où le quitus a toujours été donné au trésorier, ont permis de fixer ou maintenir le montant de la cotisation demandée aux adhérents.

En ce qui concerne la Fédération, le conseil d'administration a eu lieu le 17 mai 2024 à la Carsat. Dans la continuité de l'approbation des comptes 2023, un point particulier a été débattu concernant la pérennité financière de la Fédération au regard des dépenses principalement liées au salon Senioreva et aux repas inhérents aux instances.

Concernant Senioreva, la non-participation ponctuelle de la Fédération et de l'ACTR de Lille avait été décidée pour 2024 au regard du coût du stand et de la difficulté de mesurer son impact en lien avec l'attractivité du salon. Il avait été convenu qu'un point soit effectué sur les perspectives. Ce point figure à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Concernant le financement des repas plusieurs options ont été présentées :

- Regroupement des deux réunions annuelles
- Participation de la fédération aux frais de repas à hauteur de 60 %
- Limitation du nombre de repas remboursés
- Augmentation d'un euro du montant de la cotisation des Associations à la Fédération la portant à 3 euros.

Dans ce cadre il a été demandé aux Associations d'évoquer avec leur bureau les propositions évoquées. Ce sujet fait également partie d'un point de l'ordre du jour.

En matière de communication, de nouveaux flyers sont en cours de renouvellement avec l'appui de la Carsat. Quant au site internet de la Fédération, il est de plus en plus consulté, alimentation très riche et directe par l'Actr de Lille, alimentation des sites des autres associations avec l'appui de la secrétaire de la Fédération.

L'implication de chacun, la pérennité du bénévolat et du temps consacré au bénéfice des adhérents honorent chacun d'entre vous.

M Damelincourt poursuit en évoquant le changement de Directeur de la Carsat à effet du 1^{er} juillet 2024. Un courrier a été adressé à M Bardoux par M Damelincourt au titre de la Fédération des ACTR, lecture a été faite de ce courrier, et de M De Block au titre de l'Union nationale des retraités des organismes sociaux pour solliciter une rencontre. Un accord de principe a été donné mais les contraintes des agendas n'ont pas permis à celle-ci de se dérouler. Toutefois cette temporisation n'a pas d'impact négatif quant à la collaboration du service de reproduction et sur le prêt de salles.

Après avoir remercié l'assistance pour son écoute, il fait appel aux observations et compléments.

Aucune observation n'étant formulée, la suite de l'ordre du jour est déroulée.

Présentation des comptes et bilan

Le Président donne la parole à Claude Rouze, trésorier de la Fédération.

Celui-ci présente le détail des comptes 2023 de la Fédération, le bilan et le compte d'exploitation, éléments identiques à ceux présentés lors du conseil d'administration du mois de mai dernier. Ils sont toutefois complétés par l'état de consolidation des comptes des associations au 31 décembre 2023.

Les comptes 2023 se clôturent sur un déficit de 831,81 euros, le décalage par rapport à 2022, déficit de 3 571,47 euros, est dû à une modification de la prise en compte du coût du salon SENIOREVA au travers d'une reprise sur les réserves de la Fédération.

L'analyse du bilan fait apparaître une nouvelle diminution nette des réserves, 11 168 euros fin 2022 ; 7 798,86 euros fin 2023.

En 2024, le niveau des réserves devrait être principalement impacté par le coût de la tenue des instances, la non-participation au salon SENIOREVA ayant été actée pour 2024.

L'examen du détail des dépenses et des recettes de la Fédération montre le poids du coût des instances, organisation et participation représentant près de 93 % des dépenses d'exploitation.

Concernant l'état de consolidation des comptes des Associations, sont principalement évoqués,

-  * le niveau des primes d'assurance très variable entre les associations, un focus est mis sur le coût pour l'Aisne sans cohérence apparente avec le nombre d'adhérents,
-  * le résultat de l'Association d'Abbeville, déficit important qui devrait s'améliorer notamment du fait de la résiliation du bail des locaux de Friville-Escarbotin,
-  * le souhait du trésorier d'obtenir à l'instar de l'ACTR d'Abbeville, **le bilan des associations** permettant une vision globale des situations.

- Rapport du censeur

Les comptes ont été soumis au contrôle du censeur qui a procédé au contrôle des comptes annuels et a conclu à la proposition « d'approuver les comptes de l'exercice 2023 ».

Après avoir acté l'absence de remarques et de questions complémentaires, le Président remercie le trésorier pour son investissement et soumet aux votes l'approbation des comptes 2023.

→ ***En l'absence d'avis défavorable et d'abstention, les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.***

Cotisation 2025

Les différentes options ont été évoquées en amont.

Concernant le relèvement de 1 euro par adhérent de la cotisation des Associations, un tour de table est opéré. Les associations de Lille et de l'Aisne confirment leur accord, celle de l'Artois donne un accord de principe, sous réserve de la confirmation de ses instances internes.

M Damelincourt fait état de l'opposition de l'Actr d'Abbeville, position transmise par mail après le CA de mai de la Fédération.

L'ACTR d'Abbeville n'étant pas représentée ce jour, M Damelincourt souhaite que ce point soit réabordé dans le cadre d'une prochaine AG qui pourrait se tenir en mars 2025.

Salon SENIOREVA

M Damelincourt précise que dans la continuité de la décision de surseoir en 2024 à la participation au salon Senioreva, il avait été convenu d'un passage de membres de la Fédération et de l'Actr de Lille pour avoir une vision croisée du fonctionnement.

Ainsi, M Damelincourt après sa visite du 10 octobre, évoque l'absence de tout organisme de retraite (CARSAT, complémentaires, CNRACL,...), la participation de mutuelles, de la CPAM de Lille-Douai, de notaires,...

Le salon a une orientation tournée essentiellement touristique centrée elle-même autour de Vivreva.

Il évoque également le sentiment de stands dispersés pour utiliser de l'espace.

Enfin si les années précédentes, le bilan faisait état du nombre de participants, le bilan 2024 ne donne aucun chiffre concernant le nombre de visiteurs.

Ces impressions de tristesse, de sous occupation sont confirmées par l'ACTR de Lille, visite le vendredi 11, et la secrétaire le samedi 12.

M Dupont précise également que le coût de la participation est trop important en parallèle des effets positifs pouvant être perçus. Il poursuit en indiquant que l'ACTR a participé au forum des associations de Lille, meilleur retour qu'en 2023 mais ne peut participer aux forums avoisinants, du fait de l'absence d'implantation locale.

Ainsi à l'unanimité, toutes choses étant égales par ailleurs, il est décidé de ne plus participer au salon Senioreva.

Vie des Associations (tour de table)

✓ ***ACTR Lille (M Dupont)***

M Dupont souligne la présence d'environ 200 personnes lors de l'Assemblée générale du 13 octobre. A ce stade, l'effectif est de 314 membres dont 65 nouveaux. La moyenne d'âge est de l'ordre de 75-76 ans. Le taux de renouvellement des adhésions est moindre. M Dupont observe des

adhésions d'opportunité en fonction d'une sortie ciblée et des adhésions sans participation à des activités ou sorties.

Même s'il s'agissait d'une AG ordinaire, un point concernait le renouvellement du bureau. L'équipe actuelle dynamique et très motivée est composée de 11 membres.

Son renouvellement pour 3 ans a été voté à l'unanimité. Au-delà de la satisfaction globale de ce résultat, M Dupont n'est pas dupe des freins pour les bénévoles de s'engager sur des fonctions prégnantes.

Il précise que Jean Dovergne, trésorier a subi en urgence un triple pontage. M Damelincourt demande à M Dupont de se faire le porte-parole de la Fédération pour lui formuler des vœux de prompt rétablissement.

L'Assemblée générale a été l'occasion de lancer les voyages 2025, si le voyage à Paris en avril et la croisière sur le Danube en septembre reçoivent des échos très favorables, les séjours en Poitou Charentes en mai et Bavière en juillet ont un lancement difficile.

Il évoque la nécessité de prévoir l'amortissement des voyages sur un nombre moindre de participants. La réflexion sur les voyages 2026 est amorcée.

Concernant les sorties, leur nombre est d'environ 3 par mois avec environ 32 participants. Deux difficultés, le coût de ces sorties d'une journée et celui des repas.

M Dupont est préoccupé quant à l'avenir de l'ACTR dans un contexte politique incertain et difficile, d'où un sentiment global d'insécurité. Tout est devenu difficile et compliqué (relations avec les fournisseurs, les offices de tourisme,...). Il est rejoint dans ses propos par M Tisserand.

Tous deux insistent sur la recherche de la convivialité et de liens.

✓ *ACTR de l'Artois (Mme Schnemann)*

Mme Schnemann, rappelle que l'activité Qi Gong, ne se déroule plus que sur un seul des deux créneaux initiaux.

Outre l'activité régulière du vendredi après-midi, jeux divers, après-midi à thème (épiphanie, chandeleur), elle cherche à maintenir des sorties ponctuelles parfois pour un nombre très restreint d'adhérents, sorties déficitaires. Les repas restent une activité fédératrice.

L'attractivité de l'Association reste fragile, la communication s'effectue au travers du bouche à oreille, de distribution de flyers dans les boîtes aux lettres et au travers de la participation aux activités initiées par la mairie : semaine bleue, forum des associations,...

A souligner comme ailleurs difficulté de trouver des bénévoles qui veulent s'investir dans des fonctions, retrait de la trésorière.

✓ *ACTR de l'Aisne (Mme Lefebvre)*

Situation financière saine, légère diminution des adhérents 178.

Les sorties mensuelles attirent entre 40 et 50 personnes, sont privilégiés les repas dansants, très fédérateurs.

Les voyages en 2024 ont concerné 50 personnes pour l'Auvergne et une vingtaine pour les Ardennes.

Les perspectives de voyage pour 2025 sont les Vosges du Nord en juin, et la Normandie en septembre, ce dernier voyage n'est pas finalisé.

✓ *Internet*

Quoique ne pouvant être présent M Foutry a transmis un point sur la fréquentation du site internet, la secrétaire en retrace quelques éléments :

- 2500 consultations en 2023, 2850 à la date d'élaboration du bilan,

- Plus de 88 % des consultations émanent de la France ; à titre anecdotique on peut relever 123 consultations des Etats-Unis quasiment autant que de Belgique
 - Dispersion des consultations entre 9 H et 17 H, avec des pointes à 9 H et 15 H
 - Consultations les plus fréquentes, pages de Lille (1703), de la Fédé (1328), d'Abbeville (autour de 400), de l'Aisne 362 et de l'Artois 246.
 - Temps moyen de la consultation de 2 minutes 30 avec un taux de rebond de 53 %.
- Ces éléments témoignent de l'intérêt du site.

Flyer

Le positionnement des associations étant hétérogène, l'option est prise de rester sur le format actuel avec une modernisation du graphisme, une adaptation aux spécificités des associations (photos, textes,...).

Si celui de Lille a été réalisé, l'objectif est de finaliser les autres flyers avant la prochaine AG.

Aucune autre question diverse n'est soulevée.

La date de la prochaine Assemblée générale n'a pas été fixée, elle devrait se dérouler courant mars. Les membres présents ont évoqués quelques contraintes calendaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H45.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE

LE TRESORIER

Jean Marie DAMELINCOURT

Monique WASELIN

Claude ROUZE

Hors réunion, la date de la prochaine Assemblée générale a été fixée au mardi 25 mars 2025.